



Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE
SUR ARGENS

FICHE DE POSTE AGENT RECENSEUR

Le recensement INSEE de la population est prévu du 18 janvier au 24 février 2024. La commune est chargée de l'organisation et de la réalisation de la collecte des questionnaires sur son territoire : le Village, la Bouverie, les Issambres. Ce recensement nécessite le recrutement de plusieurs agents.

Les agents recenseurs seront rémunérés de la façon suivante :

- **Les agents publics communaux** (fonctionnaires ou contractuels de droit public) seront rémunérés par une adaptation de leur régime indemnitaire et, le cas échéant par des heures supplémentaires pour les agents à temps complet et des heures complémentaires pour les agents à temps non complet. Cette rémunération sera portée à un montant maximum de 500 € nets pour les agents recenseurs qui effectueront une quantité de logements recensés compris entre 50 et 150 et à un montant maximum de 1000 € nets pour une quantité de logements recensés compris entre 151 et 250. Les agents pourront, à titre exceptionnel, et après information faite au comité social territorial, effectuer des heures supplémentaires au-delà du plafond mensuel.
- **Les agents recenseurs recrutés** seront rémunérés en fonction du nombre de logements recensés pour un montant fixé à 500 € nets pour de logements recensés compris entre 50 et 150 et à un montant fixé à 1000 € nets pour une quantité de logements recensés compris entre 151 et 250.

Missions :

- Recenser un ensemble d'adresses couvrant la totalité du territoire communal. Les adresses affectées aux agents recenseurs ne tiennent pas compte de leur lieu d'habitation ou de leur préférence.
- Gérer de façon autonome la collecte les informations pour tous les logements des adresses qui lui sont confiées.
- Assister à une formation préalable obligatoire à la prise de fonctions, dispensée par l'INSEE, avant la tournée de reconnaissance début janvier 2024.
- Réaliser la tournée de reconnaissance avant le recensement, le recensement, le dépôt des questionnaires auprès des habitants du logement après les avoir numérotés, puis les récupérer une fois remplis.

Qualités requises :

- Bonne connaissance de la Commune,
- Sens de l'orientation,
- Discréetion, moralité,
- Méthodique,
- Grande disponibilité,
- Autonome, persévérance,
- Sens des relations humaines.

L'agent recenseur devra effectuer sa mission en dehors des heures de travail.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre candidature, après accord de votre hiérarchie, à Mme Silvana NAPOLI, coordonnatrice recensement, AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2024.